

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATTENTION, LES PRIMÉS 2019 NE PEUVENT PAS CONCOURIR !

Madame Monsieur

Nom du jardinier : _____

Adresse : _____

Adresse du Jardin : _____
(Si différente)

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Type de jardin (indicatif) *: 1 2 3 4 5

***Classification indicative des jardins concernés par le concours :**

1. jardins potagers : minimum 80 % de légumes
2. jardins potagers et d'agrément : légumes et minimum 50 % de fleurs, plantes aromatiques et médicinales, arbres fruitiers, petits fruits, arbres et arbustes.
3. jardins d'agrément à vocation spécifique : arbres fruitiers, plantes, fleurs sauvages intéressant un aspect conservatoire ou décoratif, par exemple en espace ouvert et vergers avec variétés anciennes de préférence.
4. jardins d'agrément à vocation spécifique : arbres fruitiers, plantes, fleurs sauvages intéressant un aspect conservatoire ou décoratif, par exemple en espace ouvert et vergers avec variétés anciennes de préférence.